

SKOS CSIAS COSAS

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe
Conférence suisse des institutions d'action sociale
Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale
Conferenza svizra da l'agid sozial

JOURNÉE DE BIENNE
JEUDI, 22 MARS 2018

L'appréciation dans
l'aide sociale –
utiliser les marges
de manœuvre à
bon escient



Le principe directeur de l'individualisation exige que l'aide soit adaptée à chaque cas individuel et qu'elle corresponde tant aux objectifs de l'aide sociale en général qu'aux besoins de la personne concernée en particulier. La décision concernant la prestation d'aide et la nature de l'aide se fonde sur la législation respective qui, en règle générale, accorde une certaine marge de manœuvre à une évaluation professionnelle. Dans la loi, ce principe est appelé «appréciation». Des normes d'appréciation (p. ex. formulations potestatives dans la loi) permettent une intervention souple des professionnel/les et des autorités ainsi qu'un degré élevé d'équité dans le cas individuel. Dans le quotidien, l'application de la marge de manœuvre ou de l'appréciation demande un haut niveau de professionnalisme d'une assurance professionnelle.

La Journée nationale de Bienne offre une plate-forme de présentation et de discussion des possibilités d'action ainsi que des approches de bonne pratique.

Coûts de participation

Membres de la CSIAS: CHF 280.– / non membres: CHF 330.–

Langues

Français (F) et allemand (A) avec traduction simultanée

Lieu

Palais des Congrès, rue Centrale 60, 2505 Bienne, www.ctssa.ch

Inscription

Avant le 8 mars 2018 au moyen du bulletin d'inscription ci-joint, par courriel (admin@skos.ch) ou en ligne sous : www.csias.ch (dans la rubrique «Manifestations»).

En cas d'annulation après le 8 mars 2018, les coûts de participation resteront dûs.

En coopération avec



Schweizerische Vereinigung für Sozialpolitik (SVSP)
Association Suisse de Politique Sociale (ASPS)
Associazione Svizzera per la Politica Sociale (ASPS)



Programme

- 08h45 Accueil des participant/es
- 09h30 **Mot d'ouverture de la Journée** A/F
Therese Frösch, Coprésidente de la CSIAS
- 09h35 **Mot d'accueil** A
Erich Fehr, Maire de Bienne
- 09h40 **Intervention introductive** A
Peter Mösch Payot, Professeur de droit social, Hochschule Luzern, membre de l'autorité sociale de la Ville de Berne
Que signifie l'individualisation en tant que principe de l'aide sociale? Quelles sont les marges de manœuvre accordées par la législation? De quelle manière les professionnel/les du terrain peuvent-ils gérer les marges de manœuvre?
- 10h20 **Table ronde** A/F
avec Peter Mösch Payot, Thomas Gremaud, Judith Bovay, Claudia Kaufmann, Pierre Heusser et Françoise Jaques. Animation: Therese Frösch
- 11h00 Pause café
- 11h20 **Ateliers 1^{er} round**
- 12:20 Pause déjeuner
- 13h30 **Ateliers 2^{ème} round**
- 14h40 **Intervention Expérience pratique** F
Judith Bovay, cheffe du Service social Lausanne
De quelle manière le principe de l'individualisation est-il réalisé dans la pratique? Quelles possibilités et limites?
- 15h20 **Intervention Oser l'appréciation** A
Claudia Kaufmann, Médiatrice de la ville de Zurich
L'aide sociale utilise-t-elle réellement sa marge de manœuvre? Ou est-ce que les professionnel/les en ont peur? Comment encourager les travailleurs sociaux à épuiser leurs possibilités dans un cas individuel? Un appel à saisir les chances et les possibilités des marges de manœuvre.
- 16h00 **Mot de la fin** A/F
Felix Wolffers, Coprésident de la CSIAS
- 16h15 Clôture

Ateliers

Chaque atelier est organisé deux fois. Les participant/es ont donc la possibilité d'assister à deux ateliers.

1

La peur de l'appréciation

A sans traduction

Pierre Heusser, Avocat de confiance de la Unabhängige Fachstelle für Sozialhilferecht (UFS)

La Unabhängige Fachstelle für Sozialhilferecht (UFS) conseille, accompagne et représente les intérêts juridiques des bénéficiaires de l'aide sociale. Il arrive régulièrement que les offices sociaux décident de manière trop schématique et qu'ils aient peur de faire des exceptions et d'utiliser leurs marges de manœuvre. Discussion d'exemples concrets du conseil juridique.

2

L'appréciation – une recette de cuisine

A sans traduction

Claudia Hänzli, Cheffe de service, Service de la sécurité sociale, Soleure

Le principe de l'individualisation dans l'aide sociale offre aux professionnel/les la possibilité de fournir un soutien ou de le refuser en tenant compte de la situation spécifique de la personne concernée. L'utilisation de l'appréciation est discutée et entraînée à l'exemple d'un cas concret.

3

Nouvel instrument de pilotage – plus de marge de manœuvre

F avec traduction

Françoise Jaques, Cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales,

Département de la santé et de l'action sociale de l'Etat de Vaud

Le canton de Vaud mise sur des formes innovantes d'intervention sociale et du pouvoir d'appréciation à l'aide sociale: Grâce à une standardisation des procédures et un soutien du service administratif, les professionnels peuvent davantage se concentrer sur le conseil social. Présentation et discussion du concept et des expériences faites.

4

L'interaction efficace entre aide privée et aide publique

A sans traduction

Monika Stampfli et Harald Müller, *Secours suisse d'hiver*

Quelles sont les marges de manœuvre des organisations d'entraide privées? Discussion à l'aide d'exemples sur la signification de l'appréciation pour une œuvre d'entraide privée telle que le Secours d'hiver et les interfaces avec l'aide sociale publique. Dans l'étude «Les œuvres d'entraide et l'aide sociale publique – de la complémentarité à la subsidiarité?», on constate que même si l'on ne peut pas parler d'un déplacement systématique des cas des services sociaux vers les œuvres d'entraide, les personnes concernées s'adressent néanmoins aux œuvres d'entraide lorsque les services sociaux n'épuisent par leur marge d'appréciation.

5

Marge de manœuvre dans la créativité

F sans traduction

Thomas Gremaud, *directeur Scène Active/Accroche, Association ACCROCHE Genève*

Le succès des processus d'insertion dépend aussi de la création d'un dispositif complémentaire aux structures existantes. Les ateliers de l'association ACCROCHE gère de manière très particulière leur marge de manœuvre en tant que professionnels de l'aide sociale. Leur but étant d'accrocher les «décrocheurs». Présentation du résultat d'un projet (court-métrage) et discussion.

6

Psychologie positive – influence sur le conseil social

A avec traduction

Liliane Blurtschi, *responsable du département social de la Ville de Dietikon*

La souplesse d'intervention ne dépend pas uniquement de dispositions légales accordant une marge d'appréciation. La psychologie positive propose une approche d'action inédite qui ouvre de nouveaux horizons et est source d'approches de solutions créatives. Le service social de Dietikon présente ses expériences.